

LE PETIT PATRIMOINE

1/ CHAPELLE

Construite en l'honneur de Saint-Roch, connu pour protéger les hommes contre la peste. On retrouve l'inscription « Saint-Roch 1884 » au-dessus de l'arc en anse de panier. La statue de Saint-Roch a été volée et remplacée par une peinture.

2/ STATUETTES

Petites statuettes de la Vierge Marie et l'Enfant Jésus incrustées dans la façade de l'habitation.

3/ MONUMENT COMMÉMORATIF



Il s'agit d'un monument commémoratif érigé à la limite de Baisy-Thy et de Sart-Dames-Avelines. Une tragédie s'est produite à cet endroit le 19 août 1944. Six personnes, dont quatre résistants de l'armée secrète de Grez Doiceau, occupaient un pavillon. Une opération de sabotage fut organisée la nuit du 16 août 1944. Les résistants se heurtèrent à une patrouille allemande. Le pavillon fut par la suite cerné par les allemands qui capturèrent les occupants. Ceux-ci furent abattus.

4/ BORNE DE WAYS

Elément en béton et pavés matérialisant la limite entre la commune de Villers-la-Ville (Sart-Dames-Avelines) et celle de Genappe (Baisy-Thy). Le nom nous indique qu'anciennement la paroisse de Ways s'étendait au moins jusqu'à cet endroit.

5/ CHAPELLE

Elle est dédiée à Notre-Dame de Grâce.

6/ NICHE

Elle est dédiée à Saint-Honoré.

7/ PETITE STATUE

Elle est posée dans une niche en pierre bleue qui orne le chevet de la porte des communs de l'ancienne cure paroissiale

8/ COQUILLES SAINT-JACQUES

Il s'agit du blason de la famille d'Harville. Cette famille d'origine française s'est installée en Belgique au moment de la révolution française. Deux blasons se superposent et sont coiffés d'une couronne à 9 perles. Un des blasons est composé de 5 coquilles dont celle du centre est recouverte par le second blason.



9/ POTEAU DIRECTIONNEL

Poteau indicateur de direction à trois bras réalisé en fonte. Sa date d'installation n'est pas connue. Les anciens de Sart disent qu'il était déjà bien présent avant la seconde guerre mondiale.

10/ TÊTE DE FEMME

Pierre-Joseph Parent, propriétaire de la ferme et bourgmestre de sa localité, se serait engagé auprès des révolutionnaires wallons pour combattre dans le parc de Bruxelles lors de la révolution de 1830. Malgré ses médiocres qualités de combattants (selon certains), il fut décoré de la Croix de Fer lors de son retour à Sart-Dames-Avelines et aurait reçu les ovations de la population. Afin de commémorer ces événements, il aurait fait ériger deux têtes aux extrémités du corps d'habitation, l'une, la sienne et l'autre celle de sa sœur, Flore Parent. La première tête se serait brisée ultérieurement lors de travaux d'aménagements de la propriété.



11/ CHAPELLE

Elle est dédiée à Saint-Antoine qui est le Saint invoqué pour retrouver les objets perdus.

12/ MONUMENTS AUX MORTS

74 soldats quittèrent la commune en 1914. 65 d'entre eux, dont les noms figurent sur les parois latérales du monument, retrouvèrent leur foyer. 9 ne revinrent pas de la guerre. Leur nom est gravé sur la face du monument. Une plaque sur laquelle figurent 4 noms a été rajoutée en mémoire aux soldats qui perdirent la vie durant la seconde guerre mondiale.

13/ FONTAINE

Petit ouvrage en maçonnerie de briques dont la partie supérieure est voutée. L'eau y pénètre par le sol.



BALADE À SART-DAMES-AVELINES

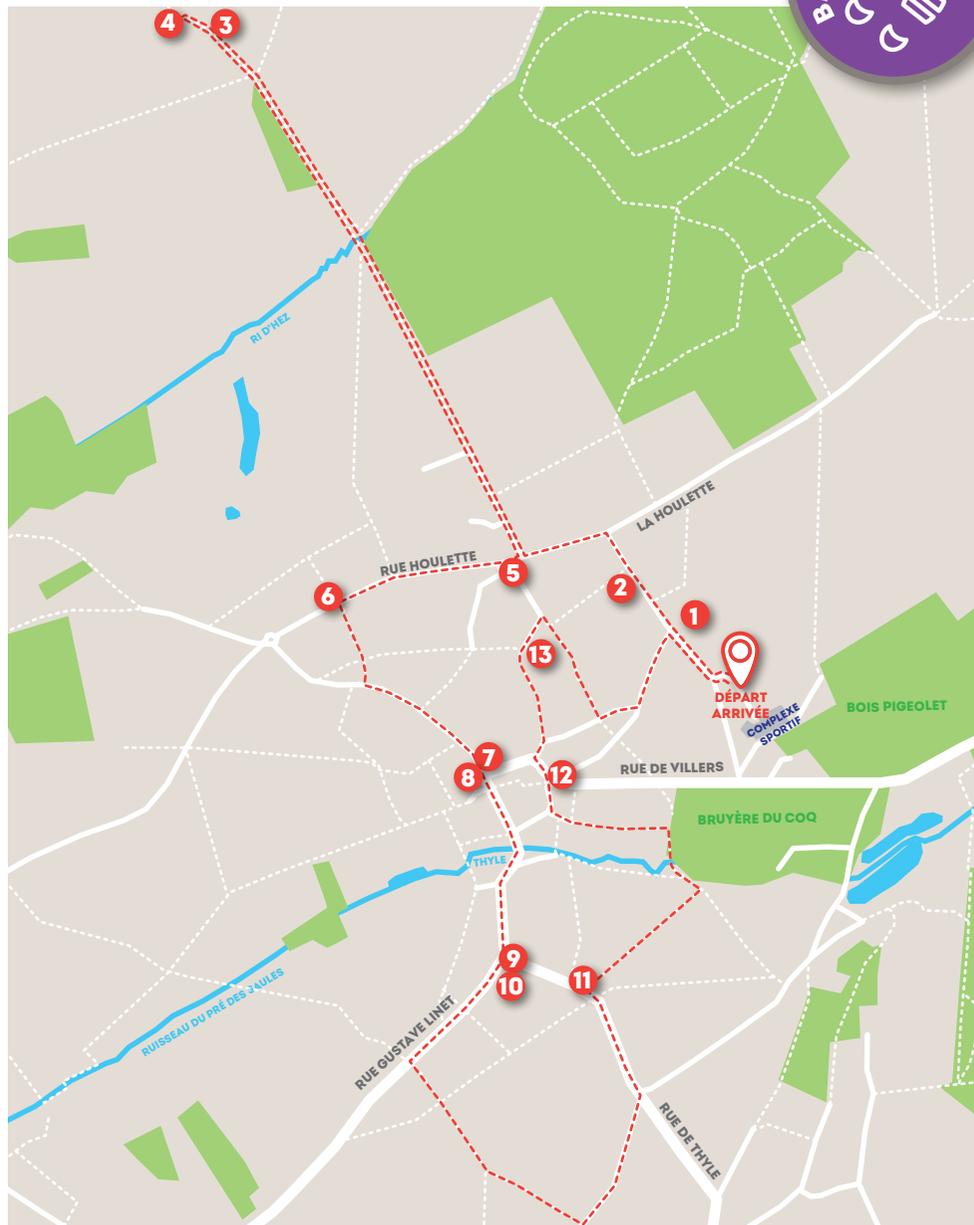


A l'initiative du Collège communal.



En collaboration avec la Commission communale du Patrimoine et du Tourisme et avec le soutien de la Région wallonne.

SART-DAMES-AVELINES ET SES TRÉSORS PATRIMONIAUX



DÉPART / ARRIVÉE

Parking situé au complexe sportif chemin Bruyère du Coq.



A la sortie du parking, prendre à droite. Remonter le chemin Bruyère du Coq. Vous découvrez sur votre droite une chapelle **1**. Poursuivez dans cette rue. Sur la façade de l'habitation portant le n°34, vous apercevez des statuettes **2** incrustées dans la façade.

Ensuite, prendre à gauche dans la rue Houlette. Empruntez le chemin de la Vallée sur la droite pendant plus ou moins 900 m. Vous trouvez d'abord sur votre gauche un monument commémoratif **3** et quelques mètres plus hauts, la borne de Ways **4**.



Ensuite, revenir sur vos pas, jusqu'à la rue Houlette. Prendre à droite. Vous apercevez dans la façade de l'habitation portant le n° 64, une chapelle **5**. Dans cette même rue, à hauteur du n° 22, vous trouvez une autre niche dans la façade **6**.

Descendre la ruelle Michel située à gauche de l'habitation portant le n° 22. Rejoindre la rue Ernest Deltenre. Tournez à gauche. Sur la façade portant le numéro 43, vous pouvez lire la date de 1853. Ce bâtiment était l'ancien café colombophile. Sur la façade de l'habitation portant le n° 32 vous apercevez une petite statue **7**. Toujours dans cette même rue, la façade de l'habitation portant le n° 37 est ornée de motif de coquilles Saint-Jacques **8**.

En face se trouve l'église Saint-Nicolas qui fut bâtie en 1773-1774. Celle-ci devenant trop vieille, elle fut reconstruite en 1867. Cette église de type gothique est presque essentiellement construite en briques. La hauteur de sa façade est de 47,50 m au coq.

Poursuivre la balade jusqu'au carrefour avec la rue de Thyle et rue Gustave Linet. Vous apercevez un poteau directionnel **9**. Remonter la rue Gustave Linet jusqu'à l'ancienne ferme portant le n° 50. Vous apercevez des têtes **10**. Plus loin dans cette rue, vous passer devant l'ancienne école des filles et des garçons. C'était aussi l'ancienne administration communale.



Emprunter le sentier des Goutailles sur votre gauche juste avant l'habitation portant le n° 32. Poursuivre jusqu'à la rue du Try. Tourner à gauche. Sur la façade de l'habitation portant le n° 19, vous apercevez des incrustations de fleurs d'iris ainsi qu'une petite chapelle dédiée à Notre Dame de Lourde.

Poursuivre jusqu'au bout de la rue. Tourner à gauche pour remonter la rue de Thyle jusqu'à la chapelle Saint Antoine **11**. Emprunter le sentier au Beur (sentier n° 41). Passez au-dessus du Ry pour rejoindre la Ruelle de la Broquette. Dans le fond vous longez le « Ry Près des Queues » pour rejoindre la rue de la Hutte. Prendre à droite. Au bout, restez sur la gauche pour aboutir rue de Villers. Vous apercevez alors le « Monument aux morts » **12**.

Tournez à gauche dans la rue de Villers que vous suivez sur la droite jusqu'au petit îlot de verdure. Virez à droite dans la rue Tienne Saint-Roch. Empruntez le sentier « Près Louis » sur la gauche. Vous voyez plus loin sur la droite une petite fontaine **13**.



Poursuivez dans le sentier pour aboutir dans la rue de la Fontaine. Tournez à droite après la maison portant le n° 5. Rejoindre la rue Tienne Saint-Roch. Poursuivre cette rue sur la gauche. Vous aboutissez au chemin Bruyère du Coq. Tourner à droite pour rejoindre le parking du complexe sportif.